

Nombre de membres
en exercice :
15

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

Membres présents :
9

Membres excusés
avec procuration
3

Membres excusés
2

Membre absent
1

Séance du jeudi 5 décembre 2024
dans la Salle de réunion de l'Annexe de l'Hôtel de Ville de Rixheim
(le cinq décembre de l'an deux mille vingt-quatre)

sous la présidence de Madame Valérie MEYER, Vice-Présidente

Présents : 9

Mme Valérie MEYER, Mme Marie ADAM, M. Christophe EHRET, Mme Danielle GRUMET,
Mme Maryse LOUIS, Mme Catherine MATHIEU-BECHT, M. Raphaël SPADARO,
M. Eddie WAESELYNCK, M. Fernand THUET

Excusés avec procuration : 3

Mme Josiane FORÉT, procuration à Mme Danielle GRUMET
M. Mathieu GARÉ, procuration à M. Fernand THUET
Mme Sylvie KUENEMANN, procuration à Mme Valérie MEYER

Excusées : 2

Mme Rachel BAECHTEL
Mme Dominique SCHNEIDER

Absent : 1

M. Gilbert GOEPFERT

SOUS-PREFECTURE

17 DEC. 2024

DE MULHOUSE

POINT SPÉCIFIQUE À LA RÉSIDENCE AUTONOMIE « LES GLYCINES »

9. Point divers « Les Glycines »

a. Bilan du Contrat Pluriannuel d'Obligations et de Moyens (CPOM)

Pour mémoire, le **Contrat Pluriannuel d'Obligations et de Moyens (CPOM)** pour le versement du Forfait Autonomie a été renouvelé le 1^{er} décembre 2022, pour une durée de cinq ans. Ce contrat définit les obligations minimales à suivre afin de bénéficier du forfait autonomie pour la Résidence Autonomie « Les Glycines » et dont la Conférence des Financeurs de la Collectivité européenne d'Alsace (CeA) détient l'enveloppe.

L'utilisation du forfait autonomie étant encadrée, ces fonds ont permis de financer, pour 2024 et comme pour les années précédentes, de nombreuses animations et actions de prévention pour la perte d'autonomie, à destination des résidents.

Ainsi, l'enveloppe allouée fin 2023 s'élève à 29 700,00 €. Celle-ci est utilisable pour l'année 2024, à laquelle il conviendra d'ajouter le reliquat 2022 de **8 935,00 €**.

Animations conduites en 2024 :

Intervenants	Types d'animations	Budget alloué sur l'année 2024	Fréquentation moyenne/séance
Lionel BOHLER (Claire Lumière)	Séance de relaxation	15 148,35 €	20 résidents
Tristan GSCHWIND	Prévention des chutes et gymnastiques adaptées	10 600,00 €	9 résidents
Auréli DUPUIS-GOTTI	Atelier stimulation cognitive	7 040,00 €	8 résidents
Yuliia SOLOPOVA MON BOUDOIR BEAUTÉ	Soins esthétiques	4 140,00 €	12 résidents
TOTAL		36 928,35 €	

b. Situation locative de la résidence autonomie « Les Glycines »

La situation locative au 31 octobre 2024 est la suivante :

- 2 T1 de 29,70 m²
- 1 T2 de 46,25 m²

sont disponibles avec l'information que les 3 logements sont en cours de location et/ou de rénovation.

- 2 titres d'occupation ont été signés entre le 1^{er} septembre et le 31 octobre.
→ Soit 9 depuis le 1^{er} janvier 2024.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

décide à l'unanimité :

- de prendre acte de l'utilisation du forfait autonomie pour l'année 2024 ainsi que de l'état de la situation locative au 31 octobre 2024.

Délibéré comme dessus,
Pour extrait conforme,

Rixheim, le 09 décembre 2024

Pour la Présidente,
la Vice-Présidente :




Valérie MEYER